

ATTESTATION D'ASSURANCE CANADIENNE

La présente attestation d'assurance est émise à titre d'information seulement à l'intention de ses destinataires autorisés et ne confère à ceux-ci aucun droit. Elle ne modifie en aucune façon la garantie dont elle énonce ci-dessous les points saillants. Sa consultation et son usage à l'interne sont réservés aux seuls destinataires autorisés, qui peuvent uniquement la copier, l'imprimer et la distribuer à l'interne. Tout autre usage, reproduction ou distribution sans le consentement de Aon Reed Stenhouse Inc. Insurance Brokers est interdit. Par « destinataire autorisé » on entend une entité ou une personne ayant reçu de l'assuré désigné plus bas une autorisation d'accès à la présente attestation d'assurance par Internet, à l'adresse <https://www.honeywell.com/moi>. Les informations contenues dans la présente attestation prennent effet aux dates effective des polices mentionnées ci-dessous. La société Aon Reed Stenhouse Inc. Insurance Brokers n'est pas tenue de garder ces renseignements à jour.

Producteur: AON Reed Stenhouse Inc. Contact: Irene.Kleban@aon.ca	ASSUREUR		
Assuré : HONEYWELL INTERNATIONAL INC.; HONEYWELL LIMITED; HONEYWELL LIMITEE 115 TABOR ROAD MORRIS PLAINS, NJ 07950	Assureur	A	XL SPECIALTY INSURANCE COMPANY

LE PRÉSENT DOCUMENT ATTESTE que les contrats d'assurance énumérés ci-dessous ont été établis à l'intention de l'assuré désigné plus haut et sont en vigueur jusqu'à la date d'expiration indiquée. Les assurances ainsi consenties sont assujetties à toutes les conditions des contrats en cause. La présente attestation ne fait que certifier l'existence de ces contrats; elle ne modifie en aucune façon la garantie prévue par chacun.

Lettre d'identification	Type de garantie	Numéro de police	Durée du Contrat	Limites de garantie	
A	Responsabilité civile des entreprises	CA00014412LI 26A	1er avril 2026 au 1er avril 2027	Limite par sinistre	5 000 000 \$US
				Responsabilité locative	5 000 000 \$US
				Frais médicaux (par personne)	10 000 \$US
				Préjudice personnel ou imputable à la publicité	5 000 000 \$US
				Limite par année d'assurance, toutes garanties confondues	5 000 000 \$US
				Limite par année d'assurance – Risque Produits/Après travaux	5 000 000 \$US
A	Responsabilité civile automobile	CA00014445A U26A	1er avril 2026 au 1er avril 2027	Limite par sinistre, tous dommages combinés	5 000 000 \$CAD

La présente attestation ne sert qu'à dresser une liste de contrats d'assurance en cours, à préciser leur durée et à spécifier les limites de garantie prévues par chacun. Toute modification de son contenu est interdite. Tout tiers à qui l'assuré désigné s'est engagé par contrat à garantir un statut spécial se voit automatiquement consentir un tel statut. Toutefois, la protection dont il bénéficie au titre des contrats d'assurance ci dessus se limite aux garanties et aux montants spécifiés dans son contrat avec l'assuré désigné; en outre, elle ne saurait en aucun cas s'appliquer à des risques non couverts par ces contrats d'assurance, ni dépasser les limites de garantie qu'ils prévoient. Pour de plus amples renseignements sur le présent formulaire, prière de contacter la personne responsable chez Aon Reed Stenhouse Insurance à l'adresse courriel suivante: Irene.Kleban@aon.ca